



## VILLE D'AUBANGE

Service Urbanisme  
Rue Haute n° 22  
6791 ATHUS



# URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur **LOCKMAN Fabian** et Madame **MAISSIN Lorie**, domiciliés à [REDACTED], concernant le bien situé à 6790 AUBANGE, rue Nasfeld 17, et cadastré 1<sup>ère</sup> division, section A, numéro 1710 D.

Le projet consiste en l'**extension d'une maison d'habitation et des aménagements extérieurs** et présente les caractéristiques suivantes :

### Écarts au Guide communal d'urbanisme:

- **Toiture plate du volume secondaire**
- **Bardage en bois en façade avant**
- **Essentage d'ardoises artificielles en façade latérale et arrière**
- **Hauteur sous corniche supérieure à 5,40 mètres (5,75 mètres)**
- **Matériel utilisé : garde-corps métallique.**

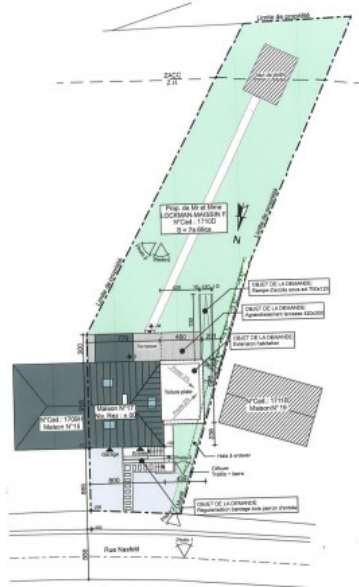
Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Rue Haute n° 22 à 6791 ATHUS.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10., mail : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)), dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 30/04/2026 au 14/05/2026 au Collège communal (référence du dossier 03/26) :** la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, **à partir du 24/04/2026** et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute n° 22 à 6791 Athus
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@aubange.be](mailto:urbanisme@aubange.be)

## Situation projetée



## Façade avant



## Façade arrière